



VILLE DE RIS-ORANGIS

Stéphane RAFFALLI

Maire

Conseiller général

Ris-Orangis,
le 18 février 2013,

URGENT

**Aux parents d'élèves
du groupe scolaire Guerton**

Madame,
Monsieur,

Par lettre datée du 15 février reçue en mairie le lundi 18 février, le Préfet de l'Essonne a imposé à la municipalité l'obligation d'inscrire à l'école Guerton 10 enfants provenant du bidonville de la nationale 7.

Dès mardi matin, 3 enfants intégreront la maternelle et 7 l'école élémentaire. Au vu de cette décision, je vous invite à une réunion spéciale le :

Mercredi 20 février 2013

à 18h30

salle des mariages – Hôtel de ville

A cette occasion, nous définirons ensemble la position que la commune doit adopter au regard de cette nouvelle situation.

Croyez en ma détermination,

Bien à vous.

Stéphane RAFFALLI

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire

Hôtel de ville - Place du Général de Gaulle - 91130 Ris-Orangis
Tél : 01 69 02 52 52 - Fax : 01 69 02 52 53 - contact@ville-ris-orangis.fr - www.ville-ris-orangis.fr

2013-044